



INVITATION

**aux artistes professionnels et
aux commissaires en arts visuels et
métiers d'art d'expression qui désirent
présenter un projet d'exposition
en Abitibi-Témiscamingue**

Le dépôt d'un seul dossier est nécessaire alors que l'ACEAT s'assure de faire le suivi auprès des 4 centres d'exposition d'Amos, La Sarre, Val-d'Or et Ville-Marie.

Votre dossier doit comprendre les documents suivants en format PDF ou WORD :

- Vos coordonnées complètes (adresse postale, téléphone et courriel)
- Description détaillée du projet d'exposition (1 page)
- Démarche artistique (1 page)
- Curriculum vitae (3 pages max.)
- Visuel du projet d'exposition et liste descriptive des œuvres en JPG (max 15 images et 3 liens Web pour les vidéos)
- Dossier de presse numérisé (facultatif-articles majeurs seulement)
- Liste de vos besoins techniques spéciaux (s'il y a lieu)

DATE LIMITE : 15 JANVIER 2024

POUR INFO

Faites parvenir votre dossier par WETRANSFER
ainsi identifié : ACEAT2024 - [VOTRE NOM]
à infoaceat@gmail.com

infoaceat@gmail.com

Depuis 1980, l'ACEAT constitue un réseau de diffusion professionnel qui regroupe 4 centres d'exposition reconnus de l'Abitibi-Témiscamingue.